

***COMMUNIQUE SANCTIONNANT
LA VISITE DE TRAVAIL DE SON EXCELLENCE MADAME
Béatrice ATALLAH, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
AU TOGO***

1. Dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la 33^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie qui se tiendra à Lomé du 24 au 26 novembre 2017 sur le thème « Les économies nouvelles : économie bleue et économie verte, nouveaux moteurs de croissance, d'inclusion sociale et de développement durable », Son Excellence Madame Béatrice ATALLAH, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Madagascar, Présidente de la Conférence Ministérielle de la Francophonie a effectué du 11 au 13 juin 2017, une visite officielle de travail au Togo en vue de s'enquérir de l'avancement du processus entrepris pour la réussite de cet événement.
2. Au cours de son séjour, Son Excellence Madame Béatrice ATALLAH a eu une rencontre d'échanges avec le Comité d'organisation de la conférence sur les modalités pratiques et l'état d'avancement des préparatifs. A l'issue de cette rencontre, Madame ATALLAH a félicité le Comité pour le travail abattu et salué les efforts consentis par le Gouvernement togolais à ce sujet. Aussi a-t-elle appelé les parties prenantes à mutualiser leur énergie en vue de la réussite de ladite conférence pour le développement des économies nouvelles.
3. En marge de la visite, le Chef de la diplomatie malgache a été reçue en audience par Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise à qui elle a transmis les cordiales salutations de son frère et ami Son Excellence Monsieur Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar.
4. Elle a également eu un entretien avec son homologue togolais. Les deux Ministres des Affaires Etrangères ont procédé, à l'occasion, à un large échange de vues sur les questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et multilatéral.
5. Abordant les questions d'ordre bilatéral, les deux Ministres se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Togo et Madagascar et exprimé leur volonté à œuvrer au renforcement de celles-ci, notamment dans les domaines politique, économique, scientifique, culturel, touristique, agricole et éducatif, etc. A cet égard, ils ont convenu des démarches à entreprendre en vue de la signature d'un accord-cadre de coopération et l'institution d'une grande commission mixte pour servir de cadre juridique de consultation bilatérale entre les deux pays.
6. S'agissant de la coopération économique, les deux Ministres ont relevé la nécessité du renforcement de la coopération entre les secteurs privés des deux pays, à travers l'organisation des visites d'échanges et de prospections des opérateurs économiques au Togo et à Madagascar ainsi que leur participation aux grandes rencontres organisées dans l'une ou l'autre partie dans les domaines économique, culturel et connexe. Aussi, ont-ils souligné avec

insistance, l'importance de renforcer leur collaboration en s'accordant leur soutien réciproque en cas de candidature à un poste au sein d'une organisation donnée.

7. Par ailleurs, ils ont convenu de l'ouverture des consulats honoraires dans chacun de leur pays afin de consolider les relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Togo et Madagascar.
8. Ils ont également décidé de renforcer leur coopération dans le domaine de la sécurité maritime et dans le domaine de la formation militaire.
9. Au plan continental, les deux Ministres ont condamné avec vigueur les violences et les tueries engendrées par le conflit au Soudan du Sud, en Somalie et autres foyers de tensions et ont réaffirmé leur attachement à la paix et à la sécurité en Afrique.
10. Evoquant la conférence Afrique-Israël portant sur le thème « Haute technologie et Sécurité », que le Togo abritera du 23 au 27 octobre 2017, Son Excellence Prof. DUSSEY a informé son homologue malgache que ladite conférence se situe dans le processus de diversification des relations de coopération et d'ouverture des économies africaine et israélienne en vue de promouvoir leur compétitivité dans le contexte de la mondialisation. Il a souligné qu'au cours de cette conférence les parties prenantes mettront l'accent sur les nouvelles technologies qui permettront de relever les défis touchant à la paix et à la sécurité, d'une part, et de réaliser les objectifs de développement durable, d'autre part.
11. Réagissant par rapport à cette question, la Ministre ATALLAH a félicité le Gouvernement togolais pour les efforts qu'il déploie dans l'organisation de ce grand rendez-vous et lui a exprimé le soutien du Gouvernement malgache.
12. Sur le plan international, les Ministres DUSSEY et ATALLAH ont exprimé leurs vives préoccupations au sujet de la situation complexe qui prévaut dans la péninsule coréenne et au Moyen Orient et ont appelé toutes les parties à la retenue, au dialogue et à la concertation.
13. Ils ont également exprimé leurs vives inquiétudes face à la recrudescence du terrorisme, réaffirmé leur ferme condamnation de ce fléau sous toutes ses formes et appelé à la mutualisation des efforts ainsi qu'à la poursuite de la coopération internationale pour éradiquer ce fléau.
14. Les deux Ministres se sont, en outre, félicités de la réussite de la 32^{ème} Conférence Ministérielle de la Francophonie, les 23 et 24 novembre 2016

et de la 16^{ème} Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, les 26 et 27 novembre 2016 à Madagascar et de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique que le Togo a abrité du 10 au 15 octobre 2016.

15. Par ailleurs, ils ont rappelé la pertinence du mémorandum d'entente relatif au renforcement de la coopération pour le développement du secteur privé entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) signé en janvier 2010 à Addis Abeba et salué vivement le leadership des Présidents Faure Essozimna GNASSINGBE et Hery Rajaonarimampianina, Présidents en exercice respectivement de la CEDEAO et du COMESA, en matière de l'intégration sous régionale. A cet égard, ils se sont engagés à œuvrer pour une étroite collaboration entre les deux institutions sœurs.
16. Au terme de sa visite, Son Excellence Madame ATALLAH, Ministre malgache des Affaires Etrangères a exprimé à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, au Gouvernement et au peuple togolais ses vifs remerciements pour l'hospitalité qui lui a été réservée ainsi qu'à sa délégation durant leur séjour au Togo.

Fait à Lomé, le 13 juin 2017

Pour la République Togolaise

Pour la République de Madagascar

S.E. Prof. Robert DUSSEY

Ministre des Affaires
étrangères, de la coopération
et de l'intégration africaine
de la République Togolaise

S.E. Madame Béatrice ATALLAH

Ministre des Affaires étrangères
de la République de Madagascar